

# Codifier un modèle de contrat de professionnalisation pour automatiser la saisie de la fiche contrat - TCR

Certaines zones de la fiche contrat sont importantes pour la codification, le fonctionnement et la déclaration d'un contrat de professionnalisation.

Pour plus d'informations, se référer à la page, accessible dans le même chapitre :

<https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/technique-grh/page/codifier-la-fiche-dun-contrat-de-professionnalisation>

Afin d'éviter de se poser la question à chaque nouvelle fiche, il est possible de codifier un modèle de saisie de la fiche contrat qui automatise les données concernées.

Pour procéder, il faut avoir un accès au menu Autres paramètres et à l'option Gestion des modèles de



Gestion des modèles...

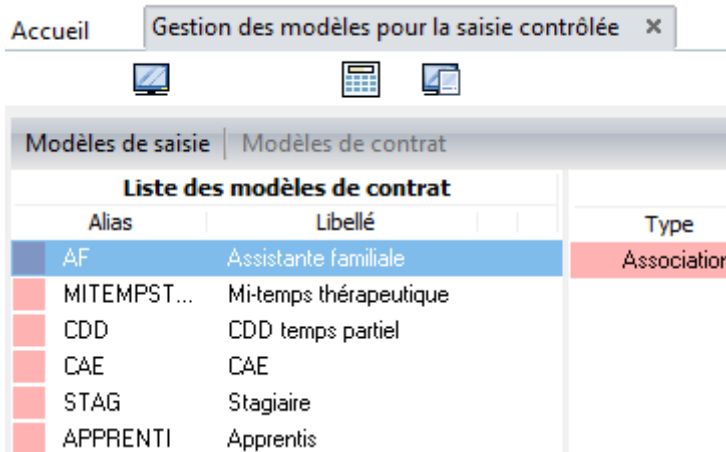
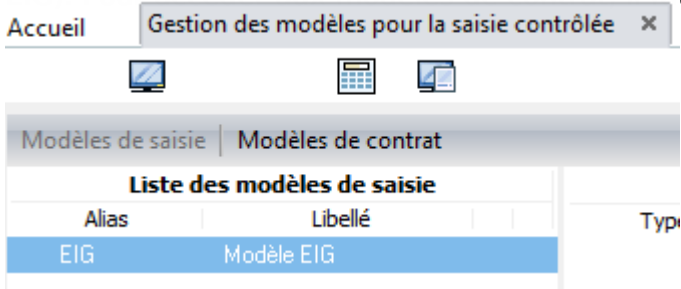
saisie (contrat)

## Prérequis

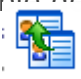

- Avoir accès à l'ensemble de tous les établissements de paye
- Avoir suivi la formation de GRH, Suivi des salariés, perfectionnement

Les utilisateurs ayant des droits restreints au niveau des établissements n'y ont pas accès.

Par défaut, le programme ouvre la liste des modèles de saisie présents (Il y a au moins le modèle EIG). Pour accéder aux modèles de contrat, il faut cliquer sur le sous-onglet correspondant :




Il n'y a aucune signe distinctif dans la gestion des modèles de saisie. Dans les modèles de contrat, chaque type de contrat est précédé d'un carré rose.

Il est possible de dupliquer un modèle existant par le bouton Dupliquer le modèle et d'en modifier le contenu  ou d'en créer un de toutes pièces par le bouton Nouveau modèle .

La description qui suit est établie à partir de cette 2ème option. Elle utilise principalement la notion de valeur par défaut.

Il faut commencer par renseigner un alias pour le modèle et sa désignation, puis cliquer sur le bouton créer le modèle :



La liste de toutes les lignes paramétrables est affichée. Chaque restriction est activée ar le bouton Ajouter une restriction . A chaque, il convient de valider par le V vert.

# Pavé 1 - Généralités

## Nature de contrat (zone obligatoire, codification DSN)

Il est possible d'interdire certaines données et de renseigner la mention CDD en valeur par défaut

Zone à contrôler : **Nature du contrat**

Cacher les zones sans restrictions Afficher/Saisir un commentaire

Restriction active

Type de restriction : Usages - Valeurs par défaut

Libellé de la restriction : Usages - Valeurs par défaut

Zone visible  Zone désactivé  Zone obligatoire  Valeur par défaut 02=CDD

Liste des valeurs possibles

Code	Libelle	Autorisé
01	CDI	
02	CDD	
04	Contrat d'apprentissage	
07	CDI intermittent	
09	Contrat à durée indéterminé de droit public	
10	Contrat à durée déterminé de droit public	
20	[FP]Détaichement donnant une pension	
21	[FP]Détaichement ne donnant pas une pension	
29	Convention de stage	
32	Contrat d'appui à la création d'entreprise	
50	Nomination dans la fonction publique	
53	Contrat d'engagement détenu	
60	Contrat d'engagement éducatif	
70	Contrat de soutien et d'aide par le travail	
80	Mandat social	
81	Mandat d'élu	
88	Contrat de service civique	
89	Volontariat de service civique	
90	Autre nature de contrat	
99	Sans contrat	

Valider

## Dispositif de politique public (zone obligatoire, codification EIG)

Seule la valeur 61 est autorisée; il est possible de la codifier par défaut et d'interdire les autres cas.

CONTRAT\_PRO

Contrat de professionnalisation

Zone à contrôler : **Dispositif de politique publique**

Cacher les zones sans restrictions Afficher/Saisir un commentaire

Restriction active

Type de restriction Usages - Valeurs par défaut

Libellé de la restriction Usages - Valeurs par défaut

Zone visible

Zone désactivé

Zone obligatoire

Valeur par défaut

61=Contrat de professionnalisation

Liste des valeurs possibles

Code	Libelle	Autorisé
21	CUI - Contrat Initiative Emploi	
41	CUI - Contrat d'accompagnement dans l'Emploi	
42	CUI-Contrat d'accès à l'emploi-DOM	
50	Emploi d'avenir marchand	
51	Emploi d'avenir non marchand	
61	Contrat de professionnalisation	
64	Contrat d'apprentissage -11 salariés	
65	Contrat d'apprentissage +11 salariés	
70	CDD pour les séniors	
71	CDD d'insertion	
80	Contrat de génération	
81	Contrat d'apprentissage secteur public(Loi de 1992)	
92	Stage de la formation professionnelle	
93	Période de mise en situation professionnelle	
94	Contrat adulte relais	
99	Non concerné	

## Niveau de diplôme préparé par l'apprenti (zone obligatoire, codification DSN)

Ne pas se laisser abuser par le nom de la zone. Au départ, cette donnée était obligatoire en DSN pour les apprentis, son utilisation a été étendue à d'autres types de contrat dont le contrat de professionnalisation, donnée obligatoire pour la DSN.

Il faut codifier une valeur par défaut sans interdiction. Par exemple ;

Modèle de contrat 14  Modèle actif


CONTRAT\_PRO

Contrat de professionnalisation

Zone à contrôler : **Niveau de diplôme préparé par l'apprenti**

Cacher les zones sans restrictions Afficher/Saisir un commentaire







Restriction active

Type de restriction Usages - Valeurs par défaut 

Libellé de la restriction Usages - Valeurs par défaut

Zone visible  Zone désactivé  Zone obligatoire  Valeur par défaut 04=Niveau BAC, brevet technicien ou brevet prof

Liste des valeurs possibles

Code	Libelle	Autorisé
03	Niveau CAP ou BEP	
04	Niveau BAC, brevet technicien ou brevet professionne	
05	Niveau BAC+2 : licence 2 ,BTS,DUT	
06	Niveau BAC+3 ou 4 : licence 3,licence pro, master	
07	Niveau BAC+5 : master 2, diplôme d'école	
08	Niveau BAC+8 : Doctorat, Recherche	


## Type de contrat (zone obligatoire, codification EIG)

Seule la l'option 13 est valide, il est possible de la codifier en valeur par défaut et d'interdire les autres possibilités.


Zone à contrôler : **Type du contrat**

Cacher les zones sans restrictions Afficher/Saisir un commentaire

Restriction active

Type de restriction Usages - Valeurs par défaut 

Libellé de la restriction Usages - Valeurs par défaut

Zone visible  Zone désactivé  Zone obligatoire  Valeur par défaut 0013=Contrat de professionalisation 

Liste des valeurs possibles

Code	Libelle	Autorisé
0001	Salarié	
0002	Travailleur handicapé	
0003	Assistante familiale	
0004	CEC - Contrat emploi consolidé	
0005	CES - Contrat emploi solidarité	
0006	CIE - Contrat initiative emploi	
0007	CJ	
0008	Formateur occasionnel	
0009	Contrat d'orientation	
0010	Contrat qualification	
0011	Moniteur	
0012	Contrat accompagnement à l'emploi	
0013	Contrat de professionalisation	
0014	Contrat Avenir	
0015	Contrat de travail temporaire	
0016	Contrat apprenti - de 10 salariés	
0017	Contrat apprenti + de 10 salariés	
0018	Contrat nouvel embauche	
0019	CDD tremplin	
0090	Sans contrat	
1002	Stagiaire	


## Motif du CDD (zone obligatoire, codification DSN)

La valeur 10, complément de formation professionnelle au salarié convient. La codifier en valeur par défaut.


Zone à contrôler : **Motif du CDD**

Cacher les zones sans restrictions Afficher/Saisir un commentaire











Restriction active

Type de restriction : Usages - Valeurs par défaut 

Libellé de la restriction : Usages - Valeurs par défaut

Zone visible  Zone désactivé  Zone obligatoire  Valeur par défaut 10=Complément de formation professionnelle au s 

Liste des valeurs possibles

Code	Libelle	Autorisé
01	Remplacement	
02	Accroissement temporaire d'activité	
03	Emploi saisonnier	
05	CDD d'usage	
06	CDD à objet défini	
09	Personne sans emploi en difficulté professionnelle, sociale	
10	Complément de formation professionnelle au salarié	
11	Formation prof. par apprentissage sanctionné par un diplôme	
12	Remplacement salarié passé provisoirement à temps partiel	
13	Attente supp. du poste du salarié ayant quitté l'ent.	

## Motif précis du CDD (zone non obligatoire, codification interne utilisateur)

A codifier en fonction de la codification interne du client et de ses obligations.

## Statut conventionnel (zone obligatoire, codification DSN)

Il est possible d'interdire les valeurs qui ne concernent pas le secteur d'activité et de codifier une valeur par défaut. Pour rappel, le personnel éducatif doit être codifié en profession intermédiaire. Pour faire le lien, il faut se référer à la liste des codes PCS-ESE. elle est codifiée dans EIG dans les éléments de salaire (pavé 4 de la fiche). La codification s'effectue dans la sous-classe 43.

Pour plus d'information : <https://www.insee.fr/fr/information/2497958>

Zone à contrôler : **Statut conventionnel**

Cacher les zones sans restrictions Afficher/Saisir un commentaire

Restriction active

Type de restriction : Usages - Valeurs par défaut

Libellé de la restriction : Usages - Valeurs par défaut

Zone visible  Zone désactivé  Zone obligatoire  Valeur par défaut 05=profession intermédiaire

Liste des valeurs possibles

Code	Libelle	Autorisé
01	agriculteur salarié de son exploitation	
02	artisan ou commerçant salarié	
03	cadre dirigeant (collège employeur)	
04	autres cadres	
05	profession intermédiaire	
06	employé administratif, agent de service	
07	ouvriers qualifiés et non qualifiés	
08	Agent de la fonction publique d'Etat	
09	Agent de la fonction publique hospitalière	
10	Agent de la fonction publique territoriale	

## Catégorie de personnel (zone obligatoire, codification interne utilisateur)

Codifier la catégorie en fonction du statut conventionnel, elle dépend de la cotisation en place chez le client. Dans l'exemple qui suit, ces catégories sont paramétrées en fonction des catégories de l'annexe Tableau des effectifs du compte administratif.

- Statut égal à 03 ou 04 : direction encadrement
- Statut égal à 05 : socio-éducatif
- Statut égal à 06 : soit administration-gestion soit services généraux. A codifier en fonction du plus grand nombre de cas
- Statut égal à 07 : services généraux

Il est également possible de filtrer les options en fonction du statut conventionnel :

Zone à contrôler : **Catégorie de personnel**

Cacher les zones sans restrictions Afficher/Saisir un commentaire

Restriction active

Type de restriction : Restrictions selon la valeur d'une zone

Libellé de la restriction : Restriction selon Statut conventionnel

Liste des valeurs

Code	Libelle	01 agriculteur salarié de...	02 artisan ou commerça...	03 cadre dirigeant (collé...	04 autres cadres	05 profession interméd...	06 employé administrati...	07 ouvriers qualifiés et ...	08 Agent de la fonction ...	09 Agent de la fonction ...	10 Agent de la fonction publi...
0001	Direction - Encadrement										
0002	Administration - Gestion										
0003	Services généraux										
0004	Restauration										
0005	Socio éducatif										
0006	Paramédical										
0007	Médical										
0008	Autres fonctions										
0009	Travailleurs handicapés (ESAT ou EA)										
0010	Stagiaires										

## Pavé 2 - Compléments de généralités

Deux lignes peuvent être codifiées e,n fonction des pratiques de la structure

- Catégorie de bilan social : en fonction du statut conventionnel et/ou de la catégorie de personnel
- Modèle d'export : pour l'édition du contrat à partir de la paye.

Sur chaque ligne, il suffit de codifier une valeur par défaut et de valider.

## Pavé 3 - Horaires

### Modalité du temps de travail

Par défaut, elle est égale à temps plein en fonction de la codification établie en gestion des structures, niveau association qui peut être reféfini au niveau établissement ou section.


Cycle horaire implicite

### Emplois multiples - Employeurs multiples

Si la modalité du temps de travail est égale à temps plein, par défaut, ces données sont égales à Emploi unique et Employeur unique.

### Situation horaire







Indiquer 0=horaire défini constant en valeur par défaut. Aucune autre restriction.

Type de restriction  

Libellé de la restriction

Zone visible  Zone désactivé  Zone obligatoire  Valeur par défaut

Liste des valeurs possibles

Code	Libelle	Autorisé
0	Horaire défini constant	
1	Horaire variable	
2	Forfait d'heures	
3	Forfait à horaire indéterminé	
4	Forfait annuel en jours	
5	Forfait annuel en heures	

### Unité de mesure du temps de travail

Par défaut, elle est égale à 10 = Heure

### Heures travaillées (IRTT) et Heures payées (IRTT)

Ces zones servaient autrefois à calculer l'Indemnité de Réduction du Temps de Travail (IRTT) de la

convention 66 et l'Indemnité de Solidarité de la convention 51, complément de 35 à 39 heures..

La révocation de la convention 51, en 2003, a rendu caduque l'indemnité de solidarité.

En convention 66, le salaire de base devait être proraté sur la base de 35/39èmes et le complément de salaire devait apparaître séparément sur le bulletin de paye. Un avenant de 2018 a fait en sorte que le salaire de base et ce complément soient maintenant regroupés sur une seule ligne.

Pour ces 2 conventions, ces 2 lignes n'ont plus d'actualité. Cependant, elles sont toujours obligatoires en saisie.

Pour éviter de l'avoir à codifier, y renseigner en valeur par défaut 151,67.

## Horaire collectif

Par défaut celui-ci est établi à partir du paramétrage des structures

Horaire collectif implicite	151,67 : 151,67 Base 35 h / semaine
-----------------------------	-------------------------------------

## Pavé 4 - Eléments de salaire

### Convention

Par défaut, la (les) convention(s) utilisée(s) sont codifiées en gestion des structures, niveau association ou dans un modèle de saisie association. En cas d'application de plusieurs conventions, il est possible de codifier une valeur par défaut.


### Grille

Il est possible de créer une condition sur une grille ou un ensemble de grilles. Cependant, au vu du nombre de conventions et de grilles, il vaut mieux laisser la zone saisissable.

### Libellé - Emploi

La zone Libellé correspond à la saisie manuelle de l'emploi de la personne au regard de son contrat de travail.



La zone Emploi est liée à la gestion des emplois (Menu Paramètres Généraux, ). Celle-ci remplace la saisie manuelle d'un libellé.

Il ne faut pas conditionner ces 2 zones dans le même modèle.

La plupart du temps, la gestion des emplois est activée (pour gérer les tableaux des effectifs du budget prévisionnel et du compte administratifs). Il est possible de codifier une valeur par défaut et d'interdire certains emplois (cadres, médecins, spécialistes de la rééducation, etc.). Par exemple :

Zone à contrôler : **Emploi**

Cacher les zones sans restrictions Afficher/Saisir un commentaire

Restriction active

Type de restriction : Usages - Valeurs par défaut

Libellé de la restriction : Usages - Valeurs par défaut

Zone visible  Zone désactivé  Zone obligatoire  Valeur par défaut 0095=Animateur

Liste des valeurs possibles

Code	Libelle	Autorisé
0012	Aide comptable	
0013	Aide médico-psychologique	
0014	Aide soignant diplômé / Aide soignante diplômée	
0018	Animateur Socio-éducatif	
0020	Animateur / Animatrice de 2ème catégorie	
0022	Animateur de formation	
0024	Animatrice de 1ère catégorie INTERNAT	
0025	Apprenti	
0028	Cadres classe 3 niveau 3	
0029	Candidat Elève	
0033	Chef cuisinier	
0034	Chef de projet	
0035	Chef de service administratif	
0036	Chef de service éducatif	
0037	Comptable	
0038	Cuisinier / Cuisinière	
0040	Directeur / Directrice	
0041	Directeur adjoint / Directrice adjointe	
0044	Ed Spécialisé Après entrée en Cours Emploi	
0046	Educateur physique et sportif N3	
0047	Educateur spécialisé / Educatrice spécialisée	
0048	Educateur technique	
0049	Educatifs APRES sélection	
0050	Educatifs AVANT succ sélection INTERNAT	
0051	Educatifs AVANT succès épreuves sélection	
0052	Employé de bureau	

## Pavé 8 - Régime de cotisations

### Régime

Depuis la mise en place de la réduction unique de cotisation, le contrat de professionnalisation ne bénéficie plus d'exonération de charges si ce n'est l'allègement général. Il doit donc être codifié en régime général non cadres.

Il est possible d'interdire tous les régimes ne correspondant pas à cette description.

Attention, pour les structures cotisant à l'URSSAF et la MSA, au régime général ou en ZRR, il faut laisser les régimes non cadres actifs.

Par exemple,

Zone à contrôler : **Régime**

Cacher les zones sans restrictions Afficher/Saisir un commentaire

Restriction active

Type de restriction : Usages - Valeurs par défaut

Libellé de la restriction : Usages - Valeurs par défaut

Zone visible  Zone désactivé  Zone obligatoire  Valeur par défaut RGEN=Non Cadres Régime Général (CTP 100)

Liste des valeurs possibles

Code	Libelle	Autorisé
RG...	Non Cadres Régime Général (CTP 100)	
CA...	Cadres Régimes Général (CTP 100)	
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)	
CAV	Contrat Avenir (CA)	
CP	Contrat de Professionnalisation 45 ans et +	
CP26	Contrat de Professionnalisation entre 26 et 45 ans	
CIE	Contrat Initiative Emploi (CIE)	
CES	Contrat Emploi Solidarité (CES)	
CEC	Contrat Emploi Consolidé (CEC)	
CQ	Contrat de Qualification Jeunes	
_CLO	Contrat Local d'Orientation	
TH	Travailleurs Handicapés en ESAT URSSAF	
_Z...	ZRU C.D.I. Non Cadres	
_Z...	Exonération ZRR C.D.I. Non Cadres	
MED	Médecins avec abattement 30%	
AP...	Apprenti	
FOCC	Formateur Occasionnel	
_C...	Cadres ZRR	
_S...	Stagiaires	
ST...	Stagiaires	

Statut catégoriel, retraite complémentaire, régime maladie, régime vieillesse, régime risque AT

Ces différentes zones sont renseignées par défaut à partir du modèle de base EIG (non modifiable) respectivement en :

- non cadre
- retraite ARRCO

- régime général
- régime général
- régime général

Les taux AT, de médecine du travail, de transport et de transport additionnel sont initialisés par défaut à partir des codifications de la gestion des structures pour un premier contrat ou repris par duplication d'un précédent contrat.

## Pavé 9 - Mode de paiement

Par défaut, le mode de paiement et le rang de paiement sont repris des données financières de la fiche personne. En cas de virement, l'IBAN est automatiquement repris mais n'est en aucun cas paramétrable.

## Pavé 10 - Comptabilisation

Cette ligne dépend des catégories comptables définies dans la gestion des libellés (Menu Paramètres généraux, libellés, catégories comptables).

Il convient de codifier au moins une valeur par défaut. Par exemple :

Zone à contrôler : **Catégorie comptable**

Cacher les zones sans restrictions Afficher/Saisir un commentaire

Restriction active

Type de restriction : Usages - Valeurs par défaut

Libellé de la restriction : Usages - Valeurs par défaut

Zone visible  Zone désactivé  Zone obligatoire  Valeur par défaut 1004=Emplois d'insertion

Liste des valeurs possibles

Code	Libelle	Autorisé
1001	CDI non médicaux	
1002	CDD non médicaux	
1003	Personnel Médical	
1004	Emplois d'insertion	
1005	Apprentis	

## Conclusion

En paramétrant un profil, et en le sélectionnant à la création de la fiche contrat (ou de la proposition de contrat), la majorité des informations sont préremplies. Il convient de vérifier et compléter les informations manquantes.

Ceci est un exemple de codification élaboré à partir d'un jeu d'essai.

Il faut s'en inspirer et l'adapter aux codifications en place chez chacun.

---

Revision #11

Created 28 September 2022 08:02:44 by Jean François KERSERHO

Updated 17 October 2025 09:04:16 by Elodie LUCEYRAN